Tarifs

Pour connaître votre tarif d'accueil de loisirs, munissez-vous de votre Quotient Familial CAF 2024 puis reportez-vous au tableau ci-dessous.

Tarif de l'accueil de loisirs	Tarif mini	Calcul du tarif	Tarif maxi	Tarif hors commune
Journée avec repas	2,49€	QF CAF x 0,89 %	18,30€	24,03€

La CAF est partenaire de la ville et apporte des aides financières sur ces dispositifs.

Dans l'intérêt des enfants, il est nécessaire de bien respecter :

- L'horaire d'arrivée du matin : 8h45. Il n'y aura pas de prise en charge des enfants arrivant après les horaires indiqués, au vu des déplacements en bus pour rejoindre les lieux de loisirs.
- Les horaires de départ : entre 17h et 17h30. Après 17h30, un accueil péricentre sera systématiquement facturé.
- En cas d'absence ou de retard exceptionnel, merci de prévenir l'équipe de direction concernée.

Contacts par téléphone

Mairie: 02 38 79 33 50

Maison Pour Tous Nord: 02 38 79 58 70 Maison Pour Tous Sud: 02 38 79 58 45

Margaux Pardé, référente pour les vacances: 06 42 34 95 91















→ 3 LIEUX POUR DÉPOSER ET REPRENDRE LES ENFANTS SELON LEUR ÉCOLE DE SECTEUR 2023-2024 :

ÉCOLE FRANÇOIS-MITTERRAND

pour les enfants scolarisés à François-Mitterrand et Paul-Bert. Entrée : Restaurant scolaire 5, rue Françoise-Giroud.

• CENTRE SUZANNE-LACORE

pour les enfants scolarisés à Jules-Lenormand et à Paul-Doumer. Entrée : 39, rue Jules-Lenormand.

• ÉCOLE LOUIS-ARAGON

pour les enfants scolarisés à Jean-Moulin et Louis-Aragon. Entrée : 1, rue des Opalines.

→ 2 CENTRES DE LOISIRS :

- CENTRE SUZANNE-LACORE pour les enfants d'âge maternel.
- QUEUES DE FORÊT pour les enfants d'âge élémentaire.

Pour les enfants en classe de CM, des projets personnalisés seront proposés.

En fonction des inscriptions, l'organisation des accueils de loisirs pourra être modifiée.

Les enfants pourront être emmenés sur des lieux d'activités différents selon les jours.

Horaires de 8h45 à 17h30.

Un service d'accueil avant et après centre de loisirs est proposé de 7h à 8h45 et de 17h30 à 18h30 sur le même site où sont déposés les enfants.

Préinscriptions / réservations jusqu'au lundi 10 juin 2024 à 8h (dans la limite des places disponibles)

- Via l'espace familles : https://espacefamillesv2.ville-saintjeandelaruelle.fr
- Sur Internet : en téléchargeant le formulaire sur www.ville-saintjeandelaruelle.fr
- Par courriel en envoyant le présent bulletin à : loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr
- Par courrier en transmettant en mairie
 (71, rue Charles-Beauhaire 45140 Saint Jean de la Ruelle) le présent bulletin.
- Par dépôt en mairie ou dans la Maison pour tous de votre choix.
- Une permanence aura lieu en mairie le samedi 8 juin 2024.

Les réservations par Internet et par courrier seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

Les réservations, une fois déposées auprès du service et dans la limite des places disponibles, ne pourront être ni modifiées ni annulées et seront facturées (même en cas d'absence maladie).

Aucun enfant ne sera accepté sans inscription préalable.

Au programme

Fête, Musique, Danse, Talent,
Spectacle, Sport, Bricolage, Grands jeux,
Rire, Joie, Partage

Les projets éducatif et pédagogique, peuvent être consultés sur demande auprès du référent de ces vacances.

IMPORTANT: Si vous avez activé votre espace familles, ne transmettez pas le document papier.

SI VOUS AVEZ UN BESOIN IMPÉRATIF DE GARDE, NOUS VOUS CONSEILLONS

DE RÉSERVER AU PLUS TÔT.

Bordereau de réservation <u>dans la limite des places disponibles</u> À transmettre au plus tard le lundi 10 juin 2024 à 8h.

• Je soussigné(e), Madame, Monsieur (nom, prénom)				
Responsable légal(e) de l'enfant (nom, prénom)				
• Date de naissance : / École				
• Téléphone : • courriel :				
• N° d'allocataire (CAF ou MSA) :				
• Nom, prénom et téléphone de la personne à joindre en cas d'urgence :				
• Uniquement en cas de troubles de santé de mon enfant (handicap, pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), je sollicite la prise en charge adaptée de mon enfant → Merci de contacter le service pour l'inscription des enfants en situation de handicap.				

Accueil

Je souhaite inscrire mon enfant au centre de loisirs pendant les vacances d'été, dans une limite de 6 semaines sur l'ensemble de la période * :

JUILLET				
Merci de cocher les semaines	du 8 au 12	du 15 au 19	du 22 au 26	
Journées avec repas				
Accueil avant centre				
Accueil après centre				

AOÛT					
Merci de cocher les semaines	du 29 juillet au 2 août	du 5 au 9	du 12 au 14**	du 19 au 23	du 26 au 30 août
Journées avec repas					
Accueil avant centre					
Accueil après centre					

^{**} Pour un besoin impératif de garde le 16 août, merci de faire une demande par mail à loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées, y compris les sorties extérieures.

Je suis informé(e) que mes réservations, une fois déposées auprès du service et dans la limite des places disponibles, ne pourront être ni modifiées ni annulées et me seront facturées. même en cas d'absence maladie.

Data .	Signature
Date:	 Signature



IMPORTANT: Si vous avez activé votre espace familles, ne transmettez pas le document papier.

SI VOUS AVEZ UN BESOIN IMPÉRATIF DE GARDE, NOUS VOUS CONSEILLONS

DE RÉSERVER AU PLUS TÔT.

Bordereau de réservation dans la limite des places disponibles À transmettre au plus tard le lundi 10 juin 2024 à 8h.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (nom, prénom)			
Responsable légal(e) de l'enfant (nom, prénom)			
Date de naissance : / École			
• Téléphone : • courriel :			
N° d'allocataire (CAF ou MSA) :			
Nom, prénom et téléphone de la personne à joindre en cas d'urgence :			
• Uniquement en cas de troubles de santé de mon enfant (handicap, pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies,), le sollicite la prise en charge adaptée de mon enfant			

→ Merci de contacter le service pour l'inscription des enfants en situation de handicap.

Je souhaite inscrire mon enfant au centre de loisirs pendant les vacances d'été, dans une limite de 6 semaines sur l'ensemble de la période * :

Accueil

JUILLET					
Merci de cocher les semaines	du 8 au 12	du 15 au 19	du 22 au 26		
Journées avec repas					
Accueil avant centre					
Accueil après centre					

AOÛT					
Merci de cocher les semaines	du 29 juillet au 2 août	du 5 au 9	du 12 au 14**	du 19 au 23	du 26 au 30 août
Journées avec repas					
Accueil avant centre					
Accueil après centre					

^{**} Pour un besoin impératif de garde le 16 août, merci de faire une demande par mail à loisirs.enfants@ville-saintjeandelaruelle.fr

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées, y compris les sorties extérieures.

Je suis informé(e) que mes réservations, une fois déposées auprès du service et dans la limite des places disponibles, ne pourront être ni modifiées ni annulées et me seront facturées. même en cas d'absence maladie.

Date :	Signature
--------	-----------

^{*} L'inscription est possible uniquement à la semaine complète pour maintenir des groupes fixes et seulement en journée avec repas au vu des projets d'animation construits à la journée.

^{*} L'inscription est possible uniquement à la semaine complète pour maintenir des groupes fixes et seulement en journée avec repas au vu des projets d'animation construits à la journée.